

Présentation du plan de cession habitat d'Oppidea pour 2018

Mardi 16 janvier 2018

Discours de

Gilles BROQUERE – Président-directeur général d'Oppidea

Mesdames, Messieurs,

Le repositionnement amorcé en 2014 porte aujourd'hui ses fruits. Le plan d'actions décidé par le conseil d'administration comportait un volet sur la stratégie de commercialisation du foncier, en lien direct avec vous, nos partenaires et clients.

Les nouvelles méthodes d'attribution proposées nous offrent et vous offrent + de visibilité, + de fluidité, dans une démarche de dialogue qui s'avère pertinente :

- Réduction du délai d'attribution es terrains et réduction des phases de mise au point jusqu'au PC ;
- Présentation de notre plan de cession annuel en une fois, en tout début d'année. Ce pourquoi nous sommes réunis aujourd'hui.

Il est vrai que ce repositionnement s'inscrit dans un contexte de reprise économique.

Dans l'une des métropoles les plus dynamiques de France, elle se traduit entre-autre par une croissance du marché de l'immobilier, de l'immobilier neuf également, dont nous profitons tous.

Concernant l'exercice 2017, les résultats d'Oppidea sont très bons.

Ils reposent sur le dynamisme de la commercialisation des charges foncières : Oppidea a attribué 31 lots représentant 2 316 logements, un record !

Ils s'expliquent aussi par la vente du B 612, une opération propre assez complexe et très importante dont nous avons maîtrisé les risques commerciaux et techniques.

Avec des perspectives de commercialisation de 30 lots représentant plus de 2 000 logements, les prévisions 2018 sont également favorables.

Raphaël Catonnet et Denis Dupuy vous apporteront les précisions sur notre plan de cession.

Avec 2 300 logements produits dans les opérations publiques d'aménagement, Oppidea conforte sa vocation de partenaire majeur de Toulouse Métropole pour répondre aux enjeux liés à la forte croissance démographique du territoire, croissance estimée à + 12 000 habitants par an, il faut construire 7000 logements selon le PLUiH. Oppidea y contribue pour plus du quart.

Ces bons chiffres ne sont pas une fin en soi.

Je souhaite y adosser deux autres curseurs pour apprécier notre activité d'aménageur engagé sur le développement de la ville durable et du bien vivre ensemble :

- Le curseur de la qualité des espaces publics et des logements livrés ;
- Le curseur du développement durable.

Une ambition aujourd'hui clairement affichée par Toulouse Métropole, notre actionnaire principal, une ambition incarnée dans la démarche PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL évoquée par Jean-Luc Moudenc en conclusion de son discours, lors de sa soirée de vœux aux personnalités, le 11 janvier dernier.

C'est dans cet esprit que, l'an dernier, nous avons intégré au processus d'attribution des fonciers une grille d'engagements à partir de thématiques en lien avec la ville en transition, les nouveaux usages et les démarches de certification de type NF Habitat, NF Habitat HQE ou E+C.

Je suis satisfait de constater que les résultats sont là, mesurables, appréciables et je vous en remercie

Sur les 31 lots cédés l'an dernier, 29 sont engagés dans une démarche de certification.

Vous avez donc bien compris et intégré l'ambition de montée en gamme qui sous-tend notre intervention sur les opérations publiques pour répondre aux attentes de Toulouse Métropole.

Oppidea poursuit ses efforts dans la conduite de ses opérations d'aménagement. 4 de nos opérations sont maintenant labellisées Ecoquartier par le ministère de la Cohésion des Territoires : après les quartiers Andromède à Blagnac et Vidailhan à Balma labellisées en 2014, c'est au tour des quartiers de La Cartoucherie et Toulouse Aerospace d'être labellisés cette année.

Et plusieurs projets que vous portez ont également été distingués :

- un projet d'immeuble R+12 en ossature bois sur La Cartoucherie, lauréat du concours ADIVBOIS,
- l'ARIA, la nouvelle salle de spectacles de Cornebarrieu, lauréat 2017 du Prix National de la Construction Bois (2^{ème} prix) et nominée pour l'Equerre d'argent 2017 ainsi qu'aux ADC Award 2018.
- Toujours à Monges-Croix du sud, le pôle petite enfance et la Résidence Les Clairières de Monges ont également été distingués au 3^{ème} Palmarès Grand Public Archicontemporaine 2017.

L'ambition de qualité dans une démarche de développement durable, tel est le fil rouge qui doit guider notre intervention que nous soyons aménageur, promoteur ou bailleur.

Pour sa part Oppidea poursuit sa transformation pour mieux répondre aux enjeux du développement de notre métropole et répondre aux attentes de ses clients qu'ils soient en amont (les collectivités) ou en aval (les promoteurs, les investisseurs, les usagers).

Nous avons engagé l'élaboration d'un nouveau projet d'évolution stratégique qui sera adopté en 2018.

Parallèlement, une refonte des processus métiers est en cours pour fiabiliser et augmenter encore la qualité de nos interventions, mieux mobiliser les partenaires et intégrer les attentes de nos clients.

L'année 2018 est donc pleine de projets et d'ambition. C'est avec grand plaisir que nous partageons avec vous la réalisation de ces projets.

Nous devons cette ambition aux futurs habitants et usagers de nos quartiers ou de nos résidences.

Au nom du Conseil d'administration d'Oppidea et comme élu de Toulouse Métropole, je vous remercie pour votre engagement à nos côtés pour préparer la ville durable du vivre ensemble.